PIT BIKE LANGUEDOC ROUSSILLON

Règlement 2013 - Version 01 – 07/02/2013

CATEGORIES ET COUREURS ADMIS

La Ligue Motocycliste Languedoc Roussillon organise des courses de Pit Bike Open cylindrées de 90cc à 150cc.
- **Catégorie Promotion**
- **Catégorie Open 10 Pro** (si au minimum 10 pilotes)
- **Catégorie Open 12 Pro** (si au minimum 10 pilotes)

Les trois catégories courent ensemble, maximum 30 pilotes.

Promotion :
Peuvent prétendre participer à ces courses tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM
NJ NCB, NPP (les coureurs féminins pourront s'engager dans cette catégorie avec une licence NCA ou Internationale).
Catégories et cylindrées :
Promotion : de 90cc jusqu'à 150cc
Plaques Numérotées :
Promotion : Rouge numéro blanc

Open :
Peuvent prétendre participer à ces courses tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la
FFM NJ, NCA, NPP ou internationale.
Catégories et cylindrées :
(125cc à partir de 13 ans, autres cylindrées à partir de 15 ans)
10 & 12 Pro : de 125cc jusqu'à 150cc
Plaques Numérotées :
10 Pro : Noire numéro blanc
12 Pro : Blanche numéro noir

NUMEROS DE COURSE
Les numéros de course seront déterminés par la ligue Languedoc Roussillon et valable pour toute la saison 2013.
PROCÉDURE A SUIVRE : Faites valider votre numéro à la ligue au moyen du document disponible sur:
http://www.motolr.com/0013_Demande_Numeros.pdf
Fournir en même temps un chèque de 200 € pour la caution pour le transpondeur. Le tout est à envoyer à la LIGUE MOTOCYCLISTE Maison Régionale des Sports 1039, Avenue Georges Méliès 34000 MONTPELLIER.
A la réception des documents cités, votre validation de numéro sera faite et ensuite vous pourrez vous engager.

ENGAGEMENT
Tout pilote qui s'engage à une épreuve, devra respecter le présent règlement. La demande d'engagement sera effectuée sur le site http://engage-sports.com/ au moins 15 jours avant l'épreuve moyennant la somme de 40 €uros sur lesquels seront reversés 8 €uros à la LMR (pour mise à disposition transpondeurs, chronométreurs, deux commissaires techniques et délégués). Le montant de l'engagement sera majoré à 50 €uros si la demande d'engagement intervient entre les 15 jours et 8 jours avant l'épreuve. Les engagements seront définitivement clos 8 jours avant l'épreuve.

En cas d'annulation d'une épreuve, le club remboursera les pilotes du montant de l'engagement moins les frais de gestion du site http://engage-sports.com/. En cas de forfait d'un pilote et sur présentation d'un justificatif valable (certificat médical, courrier officiel etc.), le club remboursera le pilote du montant de l'engagement moins les frais de gestion du site http://engage-sports.com/ . Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. Les clubs organisateurs d'une épreuve de Pit Bike devront s'inscrire sur le site http://manage.engage-sports.com/ afin de gérer et valider les engagements des pilotes sur leur épreuve.

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION
Le jour de l'épreuve :
1 séance d'essais libres : 7 mn
1 séance d'essais chronométrés: 7 mn
La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
Nombre de pilotes : 30 maxi
Durée des manches : 10 mn + 1 tour

CLASSEMENT
Le classement pour chacune de trois catégories découlera directement du classement scratch de la journée.
Dans chaque manche, le barème des points sera le suivant :
1) 25pts **2)** 22pts **3)** 20pts **4)** 18pts **5)** 16pts **6)** 15pts **7)** 14pts **8)** 13pts **9)** 12pts **10)** 11pts
11) 10pts **12)** 9pts **13)** 8pts **14)** 7pts **15)**6 pts **16)** 5pts **17)** 4pts **18)** 3pts **19)** 2pts **20)** 1pt
Pour être classé, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour ou avoir franchi au minimum une fois la boucle informatique d'arrivée. En cas d'ex æquo, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc. jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.
Podium :
A l'issue de la journée, les clubs devront récompenser :
• Les 3 premiers du classement Open 10 Pro (si plus de10 pilotes sont classés)
• Les 3 premiers du classement Open 12 Pro
• Les 3 premiers du classement Promotion

TECHNIQUE
Equipement obligatoire :
- Casque Intégral
- Lunettes Moto Tout Terrain
- Gants
- Pantalon et maillot manche longue de type Tout Terrain
- Protection dorsale et pectorale (CE)
- Bottes tout terrain obligatoires

Machines Open et Promotion :
- Ø de la roue arrière : 10 ou 12
- Moteur 4 temps Horizontal
- La roue avant peut être de diamètre supérieur
- Longueur maximum de l'axe de la roue avant à l'axe de la roue arrière = 120 cm
- Hauteur de selle maximum (du sol au dessus de la selle) = 82 cm

Décibel :
La méthode de prise de son appliquée sur la « 2M max ». Voir le Règlement Général Motocross.
Pour tout article non répertorié, se reporter au règlement Général Motocross.
Nota 1 : les machines doivent (sauf accord du délégué) être poussées dans le parc pilotes.
Nota 2 : Les machines à refroidissement liquide sont interdites.
Le tapis environnemental est obligatoire, tout pilote ne respectant pas cette règle sera renvoyé le jour de la course.

Les groupes électrogènes doivent être arrêtés dans le parc pilotes au plus tard à 23h00, les pilotes doivent respecter le silence passé cette heure sous peine d'exclusion lors de la prochaine épreuve.

L'UTILISATION D'UNE MINI MOTO OU TOUT ENGIN À MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION.

MODIFICATION DU REGLEMENT
Tout avenant au présent règlement entrera en vigueur lors de l'épreuve la plus proche.
Celui-ci sera porté à la connaissance des pilotes et consultable dans les clubs de la ligue, ainsi qu'au siège ou sur les sites Internet de la ligue.
Toute la réglementation hors des précisions ci-dessus est identique au règlement moto cross de la ligue Languedoc Roussillon et des RTS Pit Bike édités par la FFM.

La commission MotoCross & Pit Bike

CALENDRIER 2013
24-03 : M.C SALINDRES ROUSSON Email : bernard.ganozzy@sfr.fr
14-04 : M.C BELLEGARDAIS Email : fabflores@hotmail.fr